

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/07/2024 - B2024/003987 - 1991 B 00189 - 343 792 792 - A.P.I

API
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 58 rue du Général Chanzy
76600 LE HAVRE

343 792 792 RCS LE HAVRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 39 143,04 euros de la manière suivante :

En totalité au crédit du compte « Autres réserves » 39 143,04 euros

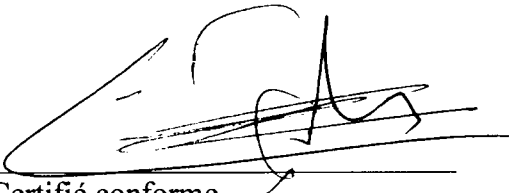
Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes distribués	Dividendes NON éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2022	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2021	200 325 €	200 004 €	321 €
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Certifié conforme
La Gérance

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A.P.I		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 88 RUE DU GENERAL CHANZY 76600 LE HAVRE		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 4 3 7 9 2 7 9 2 0 0 0 5 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122023	N-1 31122022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	55 616	55 616	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	70 000	70 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1	1	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	125 617	BK	1	125 616	125 615
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	10 480 851	10 480 851	868 481
		Autres créances (3)	BZ	CA	996 611	996 611	726 077
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	206 210	206 210	532 169	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	11 683 672	CK	11 683 672	2 126 726	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	11 809 288	IA	1	11 809 288	2 252 341
Renvois (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations	Stocks :		Créances :		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A.P.I		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	71 880	18 421
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 143	53 459
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	221 023	181 880
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	696 918	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 483 810	316
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 179 400	462 360
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 214 450	1 607 785
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 686	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	11 588 264	2 070 461	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	11 809 288	2 252 341	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 588 264	2 070 461
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	696 918		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A1

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A.P.I		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue } biens* } services *	FD		FE		FF	
		FG	35 707 548	FH		FI	35 707 548
		FJ	35 707 548	FK		FL	35 707 548
	Chiffres d'affaires nets *						11 832 114
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	998
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 437
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	35 714 983
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 460 468
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	255 620
	Salaires et traitements *					FY	23 544 732
	Charges sociales (10)					FZ	10 316 550
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations } - dotations aux amortissements * } dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al.3) } - dotations aux provisions	HS			GA	1
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	12 672
	Autres charges (12)					GF	35 590 042
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	124 941
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GH	21 472
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GI	5 367
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	3 205
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	8 648
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	3 205
	Total des produits financiers (V)					GQ	8 648
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	80 271
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	80 271
Total des charges financières (VI)						GV	(77 066)
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	8 648
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							69 347

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. A.P.I				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	19 637	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	19 637	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	19 637	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	30 204	444	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	35 739 660	11 881 266	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	35 700 517	11 827 807	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	39 143	53 459
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	3 205	8 648
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	72 773	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	998	15 472
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 173 955		A2	173 955	67 613
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 173 955					
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Divers produits et charges sur exercice antérieur					
	Produits de cession d'immobilisations					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

K2

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 809 288** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 35 739 660** euros et un total **charges de 35 700 517** euros, dégageant ainsi un **résultat de 39 143** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

En date du 20 mars 2023, API a acquis la jouissance du fonds de commerce de manutention portuaire de la société CNMEP par une décision du tribunal de commerce de Rouen.

L'acquisition du fonds a été réalisée au prix de 2 euros réparti comme suit :

- Eléments incorporels 1 €
- Eléments corporels 1 €

Ainsi la société API a repris les contrats de travail du personnel dockers de la société CNMP LH, soit 276 contrats détaillés en annexe 2 de l'acte de cession du 15 janvier 2024. Cette ressource en main d'œuvre est mise à la disposition de la société nouvelle CNMP LH.

Cette opération se traduit par une forte hausse du chiffre d'affaires qui passe de 11 832 113 € en 2022 à 35 707 548 € en 2023.

◆ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024

Néant.

◆ ACTIVITÉ PRINCIPALE

La SARL API a une activité de manutention portuaire et emploie des dockers qu'elle met à disposition auprès d'autres sociétés. Le chiffre d'affaires de cette société est constitué essentiellement de cette mise à disposition de personnel auprès des autres sociétés du Groupe.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

Annexe

◆ IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société consolidante est la SAS NYLH - 27 Rue Bassano 75008 PARIS - 807 448 576 RCS PARIS.

La société qui établit les comptes consolidés est la société NYLH dans lesquels les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale. Conformément aux dispositions du Code de Commerce, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet,

- Les actionnaires ne se sont pas opposés à cette exemption,
- Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux de celle qu'elle contrôle et sur laquelle elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (NYLH),
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels, avant l'assemblée générale devant les approuver.

◆ INTÉGRATION FISCALE

La société API MANUTENTION fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe de la SAS SEAFRIGO INVESTISSEMENTS.

La société SEAFRIGO INVESTISSEMENTS applique l'option pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe et la méthode de la neutralité. Chaque société appartenant au périmètre d'intégration comptabilise l'imposition dont elle est redevable envers la société tête du groupe comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt est constatée entièrement chez la tête de groupe en produit.

◆ INDEMNITÉ DE DÉPART A LA RETRAITE

L'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite est couvert par des cotisations couvrant l'intégralité des coûts relatifs aux départs anticipés dans le cadre des deux dispositifs dits d'amiante et de pénibilité. L'usage du départ anticipé est systématique pour les dockers.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 1 307 787 €.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Départ volontaire : 65-67 ans
- Taux turn over : moyen
- Taux de revalorisation des salaires : 2%

Annexe

♦ PARTIES LIÉES

Conformément au décret 2009-267 du 9 mars 2009, nous vous informons que la Société n'a pas réalisé avec ses principaux associés ou les membres de ses organes d'administration et de surveillance (c. com. art. R. 123- 197-1) de transactions significatives qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

♦ EFFECTIFS

Les effectifs s'élèvent à 421 au 31 décembre 2023. Ils s'élevaient à 163 au 31 décembre 2022.

♦ ENGAGEMENT HORS BILAN

Néant.

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion.

Annexe

Valeur immobilisée

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ». En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire. Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée:

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023, l'appréciation des valeurs des immobilisations incorporelles, constituées du fonds commercial de 70 000 € et du mali technique résultant de la fusion des entités API Manutention et SMART Manutention à hauteur de 55 615 €, a été réalisée selon la valeur d'usage. Les avantages économiques futurs attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport : 1 an

N.B. : les véhicules de transport sont amortis sur 1 an seulement lorsqu'ils sont rachetés à l'issue d'un contrat de crédit bail.

Annexe

Immobilisations financières

Néant.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais d'émission d'emprunts

Néant.

Provisions pour risques

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	125 614,84		1,00		125 615,84
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125 614,84		1,00		125 615,84
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencement aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels			1,00		1,00
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1,00		1,00
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL	125 614,84		2,00		125 616,84

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 31/12/2023
INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
sur sol d'autrui			
instal. agencement aménagement			
Instal technique, matériel outillage industriels		0,79	0,79
Autres Instal., agencement, aménagement divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,79	0,79
TOTAL		0,79	0,79

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations	Reprises
Frais d'établissement et de développement		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
sur sol d'autrui		
instal, agencement, aménag.		
Instal. technique matériel outillage industriels		
Instal générales Agencet aménagt divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		
Emballages récupérables, divers		
TOTAL IMMOB CORPORELLES		
Frais d'acquisition de titres de participation		
TOTAL		
TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	10 480 851,08	10 480 851,08		
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	5 946,07	5 946,07		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	66 849,21	66 849,21		
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers	39 233,63	39 233,63		
Groupe et associés				
Débiteurs divers	884 582,05	884 582,05		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES	11 477 462,04	11 477 462,04		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	696 918,22	696 918,22		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 179 399,60	1 179 399,60		
Personnel et comptes rattachés	118 473,20	118 473,20		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 138 689,66	3 138 689,66		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	2 572 725,21	2 572 725,21		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	384 562,32	384 562,32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 483 810,18	3 483 810,18		
Autres dettes	13 686,00	13 686,00		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	11 588 264,39	11 588 264,39		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	31/12/2023
Total des Produits à recevoir	1 525 026
Autres créances clients	1 350 858
Cl fact a etablr	522
CLIENTS FAE GROUPE	1 350 336
Autres créances	174 168
Frs - rrr à obtenir	37 419
Etat produits à recevoir	39 234
Divers produits a recevoir	97 515

Charges à payer

	31/12/2023
Total des Charges à payer	1 128 254
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	653 807
Frs factures non parvenues	653 807
Dettes fiscales et sociales	480 763
Aut ch. pers à payer	115 718
Aut. ch. soc à payer	157 643
Eat charges à payer	187 401
Autres dettes	13 684
Cts avoirs à établir groupe	13 684

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		2 500,00	40,0000	100 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		2 500,00	40,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture
Capital social	100 000,00				100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	10 000,00				10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	18 421,20	53 459,02			71 880,22
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	53 459,02	(53 459,02)		39 143,04	39 143,04
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	181 880,22			39 143,04	221 023,26

Date de l'assemblée générale 29/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 181 880,22

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 181 880,22

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 39 143,04

API

Société à responsabilité limitée

58, rue du Général Chanzy

76600 Le Havre

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

API

Société à responsabilité limitée

58, rue du Général Chanzy

76600 Le Havre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société API

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société API relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Hervé PARIS

Bilan Actif

		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	55 615,84		55 615,84	55 614,84
	Autres immobilisations incorporelles	70 000,00		70 000,00	70 000,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1,00	0,79	0,21	
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	125 616,84	0,79	125 616,05	125 614,84
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	10 480 851,08		10 480 851,08	868 480,95
	Autres créances	996 610,96		996 610,96	726 076,80
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	206 209,56		206 209,56	532 168,63
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	11 683 671,60		11 683 671,60	2 126 726,38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	11 809 288,44	0,79	11 809 287,65	2 252 341,22

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Présentation

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000,00	100 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000,00	10 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	71 880,22	18 421,20
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	39 143,04	53 459,02
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	221 023,26	181 880,22
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE FINANCIERE	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTE FINANCIERE	Total des provisions		
	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	696 918,22	
DETTE FINANCIERE	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 483 810,18	316,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE FINANCIERE		
DETTE FINANCIERE	DETTE FINANCIERE		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 399,60	462 359,74
	Dettes fiscales et sociales	6 214 450,39	1 607 785,26
DETTE FINANCIERE	DETTE FINANCIERE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 686,00	
DETTE FINANCIERE	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 588 264,39	2 070 461,00
	Ecarts de conversion passif		
DETTE FINANCIERE	TOTAL PASSIF	11 809 287,65	2 252 341,22
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 143,04	53 459,02
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 588 264,39	2 070 461,00
DETTE FINANCIERE	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	696 918,22	
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
	France	Hors France	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	35 707 548,06	11 832 113,54
	Montant net du chiffre d'affaires	35 707 548,06	11 832 113,54
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	997,50	15 472,38
	Autres produits	6 437,04	29,66
	Total des produits d'exploitation (1)	35 714 982,60	11 847 615,58
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 460 467,68	823 467,58
	Impôts, taxes et versements assimilés	255 620,01	132 999,11
	Salaires et traitements	23 544 732,06	7 292 732,61
	Charges sociales du personnel	10 142 594,75	3 510 506,05
	Cotisations personnelles de l'exploitant	173 955,00	67 612,84
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	0,79	
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	12 671,78	44,99
	Total des charges d'exploitation (2)	35 590 042,07	11 827 363,18
	RESULTAT D'EXPLOITATION	124 940,53	20 252,40

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	124 940,53	20 252,40
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	21 472,09	5 366,55
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	3 205,45	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		8 647,54
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 205,45	8 647,54
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	80 271,03	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	80 271,03	
	RESULTAT FINANCIER	(77 065,58)	8 647,54
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	69 347,04	34 266,49
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		19 636,53
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		19 636,53
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		19 636,53
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	30 204,00	444,00
	TOTAL DES PRODUITS	35 739 660,14	11 881 266,20
	TOTAL DES CHARGES	35 700 517,10	11 827 807,18
	RESULTAT DE L'EXERCICE	39 143,04	53 459,02
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			
		3 205,00	8 648,00
		72 773,00	

Annexe

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **11 809 288 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 35 739 660 euros** et un total **charges de 35 700 517 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 39 143 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

En date du 20 mars 2023, API a acquis la jouissance du fonds de commerce de manutention portuaire de la société CNMEP par une décision du tribunal de commerce de Rouen.

L'acquisition du fonds a été réalisée au prix de 2 euros réparti comme suit :

- Eléments incorporels 1 €
- Eléments corporels 1 €

Ainsi la société API a repris les contrats de travail du personnel dockers de la société CNMP LH, soit 276 contrats détaillés en annexe 2 de l'acte de cession du 15 janvier 2024. Cette ressource en main d'œuvre est mise à la disposition de la société nouvelle CNMP LH.

Cette opération se traduit par une forte hausse du chiffre d'affaires qui passe de 11 832 113 € en 2022 à 35 707 548 € en 2023.

◆ EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024

Néant.

◆ ACTIVITÉ PRINCIPALE

La SARL API a une activité de manutention portuaire et emploie des dockers qu'elle met à disposition auprès d'autres sociétés. Le chiffre d'affaires de cette société est constitué essentiellement de cette mise à disposition de personnel auprès des autres sociétés du Groupe.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

Annexe

♦ IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société consolidante est la SAS NYLH - 27 Rue Bassano 75008 PARIS - 807 448 576 RCS PARIS.

La société qui établit les comptes consolidés est la société NYLH dans lesquels les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale. Conformément aux dispositions du Code de Commerce, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet,

- Les actionnaires ne se sont pas opposés à cette exemption,
- Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux de celle qu'elle contrôle et sur laquelle elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand (NYLH),
- Les comptes consolidés de l'ensemble plus grand sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels, avant l'assemblée générale devant les approuver.

♦ INTÉGRATION FISCALE

La société API MANUTENTION fait partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe de la SAS SEAFRIGO INVESTISSEMENTS.

La société SEAFRIGO INVESTISSEMENTS applique l'option pour le régime d'intégration fiscale dont elle est tête de groupe et la méthode de la neutralité. Chaque société appartenant au périmètre d'intégration comptabilise l'imposition dont elle est redevable envers la société tête du groupe comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt est constatée entièrement chez la tête de groupe en produit.

♦ INDEMNITÉ DE DÉPART A LA RETRAITE

L'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite est couvert par des cotisations couvrant l'intégralité des coûts relatifs aux départs anticipés dans le cadre des deux dispositifs dits d'amiante et de pénibilité. L'usage du départ anticipé est systématique pour les dockers.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 1 307 787 €.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Départ volontaire : 65-67 ans
- Taux turn over : moyen
- Taux de revalorisation des salaires : 2%

Annexe

♦ PARTIES LIÉES

Conformément au décret 2009-267 du 9 mars 2009, nous vous informons que la Société n'a pas réalisé avec ses principaux associés ou les membres de ses organes d'administration et de surveillance (c. com. art. R. 123- 197-1) de transactions significatives qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

♦ EFFECTIFS

Les effectifs s'élèvent à 421 au 31 décembre 2023. Ils s'élevaient à 163 au 31 décembre 2022.

♦ ENGAGEMENT HORS BILAN

Néant.

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion.

Annexe

Valeur immobilisée

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ». En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire. Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée:

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023, l'appréciation des valeurs des immobilisations incorporelles, constituées du fonds commercial de 70 000 € et du mali technique résultant de la fusion des entités API Manunention et SMART Manunention à hauteur de 55 615 €, a été réalisée selon la valeur d'usage. Les avantages économiques futurs attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport : 1 an

N.B. : les véhicules de transport sont amortis sur 1 an seulement lorsqu'ils sont rachetés à l'issue d'un contrat de crédit bail.

Annexe

Immobilisations financières

Néant.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais d'émission d'emprunts

Néant.

Provisions pour risques

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p. Diminutions Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	125 614,84		1,00		125 615,84
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125 614,84		1,00		125 615,84
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels			1,00		1,00
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1,00		1,00
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL		125 614,84		2,00		125 616,84

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations Diminutions	Amortissements au 31/12/2023
INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
sur sol d'autrui			
instal. agencement aménagement			
Instal technique, matériel outillage industriels		0,79	0,79
Autres Instal., agencement, aménagement divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,79	0,79
TOTAL		0,79	0,79

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations	Reprises
Frais d'établissement et de développement		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
sur sol d'autrui		
instal, agencement, aménag.		
Instal. technique matériel outillage industriels		
Instal générales Agencet aménagt divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		
Emballages récupérables, divers		
TOTAL IMMOB CORPORELLES		
Frais d'acquisition de titres de participation		
TOTAL		
TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 480 851,08	10 480 851,08	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 946,07	5 946,07	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 849,21	66 849,21	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	39 233,63	39 233,63	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	884 582,05	884 582,05	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	11 477 462,04	11 477 462,04		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	696 918,22	696 918,22	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 179 399,60	1 179 399,60	
	Personnel et comptes rattachés	118 473,20	118 473,20	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 138 689,66	3 138 689,66	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 572 725,21	2 572 725,21	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	384 562,32	384 562,32	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	3 483 810,18	3 483 810,18	
	Autres dettes	13 686,00	13 686,00	
	Dettes représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES	11 588 264,39	11 588 264,39		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	31/12/2023
Total des Produits à recevoir	1 525 026
Autres créances clients	1 350 858
Cl fact a établir	522
CLIENTS FAE GROUPE	1 350 336
Autres créances	174 168
Frs - rrr à obtenir	37 419
Etat produits à recevoir	39 234
Divers produits a recevoir	97 515

Charges à payer

	31/12/2023
Total des Charges à payer	1 128 254
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	653 807
Frs factures non parvenues	653 807
Dettes fiscales et sociales	460 763
Aut ch. pers à payer	115 718
Aut. ch. soc à payer	157 643
Eat charges à payer	187 401
Autres dettes	13 684
Cits avoirs à établir groupe	13 684

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		2 500,00	40,0000	100 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		2 500,00	40,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	100 000,00				100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000,00				10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	18 421,20	53 459,02			71 880,22
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	53 459,02	(53 459,02)		39 143,04	39 143,04
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	181 880,22			39 143,04	221 023,26

Date de l'assemblée générale 29/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 181 880,22

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 181 880,22

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 39 143,04